

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 252 du 25 février 1950 :

n° 252

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 février 1950

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1950

Date du numéro

28 février 1950

### TEXTE INTÉGRAL

Mme Loncbambon est engagée a titre d'essaien qualité de dactylographe auxiliaire au salaire journalier de 730 francs. L'intéressée est nuise a la disposition du commandant de cercle de Djibouti. La présente décision aura effet pour compter du 1er février 1950.